@com
NORD DU LOT

SARL A & M CARVALHO CONSTRUCTION

730 avenue de la Libération

46130 BRETENOUX

COMPTES ANNUELS

Exercice du **01/01/2025**

au **31/12/2025**

Certifié conforme

AJMDC

EMMC

SAINT JEAN LESPINASSE
3202, Route de la Croix Blanche
46400 SAINT JEAN LESPINASSE
Tel : 05 65 10 13 70

BIARS-SUR-CERE
1, Rue Victor Hugo
46130 BIARS-SUR-CERE
Tel : 05 65 10 00 75

VAYRAC
67, Avenue de Saint Cere
46110 VAYRAC
Tel : 05 65 27 03 52

S.A.S. au capital de 667 590 €
R.C.S. Cahors N°439 790 064
N° intracom. : FR66 439 790 064
Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région Occitanie
acomexpertise.com

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	55 000		55 000	55 000
	Constructions	150 000	13 979	136 021	143 521
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	433 262	232 068	201 194	185 195
	Autres immobilisations corporelles	392 163	213 825	178 338	170 328
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	800		800	
	Total de l'actif immobilisé (III)	1 031 225	459 872	571 353	554 044
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières et autres approvisionnements	73 221		73 221	75 792
	En-cours de production	69 028		69 028	80 353
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	371 608		371 608	155 790
	Autres créances	17 782		17 782	72 756
	Charges constatées d'avance	7 455		7 455	
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	888 084		888 084	866 069
	Total de l'actif circulant (IV)	1 427 178		1 427 178	1 250 761
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	2 458 403	459 872	1 998 531	1 804 805
	(1) dont immobilisations financières à moins d'un an			800	
	(2) dont créances à moins d'un an			397 644	243 405

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital(dont versé 300 000)	300 000	4 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	400	400
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	863 658	988 375
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	199 988	171 283
	Subventions d'investissement	2 925	8 775
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	1 366 972	1 172 833
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	160 076	232 709
	Emprunts et dettes financières divers (2)	14 317	13 338
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	69 920	132 325
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	156 455	105 821
	Dettes fiscales et sociales	210 643	147 420
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	20 148	360
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	631 559	631 972
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	1 998 531	1 804 805
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	465 100	339 571
	(2) Dont emprunts participatifs		

@com
NORD DU LOT

SARL A & M CARVALHO CONSTRUCTION

730 avenue de la Libération

46130 BRETENOUX

COMPTES ANNUELS

Exercice du **01/01/2025**

au **31/12/2025**

Certifié conforme

AJMDC

EMMC

SAINT JEAN LESPINASSE
3202, Route de la Croix Blanche
46400 SAINT JEAN LESPINASSE
Tel : 05 65 10 13 70

BIARS-SUR-CERE
1, Rue Victor Hugo
46130 BIARS-SUR-CERE
Tel : 05 65 10 00 75

VAYRAC
67, Avenue de Saint Cere
46110 VAYRAC
Tel : 05 65 27 03 52

S.A.S. au capital de 667 590 €
R.C.S. Cahors N°439 790 064
N° intracom. : FR66 439 790 064
Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région Occitanie
acomexpertise.com

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 998 531** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 917 978** euros et un total **charges** de **2 717 989** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **199 988** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait susceptible d'avoir une incidence comptable n'est à signaler sur l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions des règlements de l'Autorité des Normes Comptables relatifs au Plan Comptable Général.

Modernisation des états financiers

Le règlement ANC N°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au Plan Comptable Général, s'applique obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ce changement de règlementation constitue un changement de méthode comptable s'appliquant de façon prospective. En conséquence, les comptes comparatifs de l'exercice précédent n'ont pas été retraités.

Les principales évolutions concernent :

- Une redéfinition du résultat exceptionnel : il regroupe d'une part les seuls éléments liés à un évènement majeur et inhabituel, et d'autre part les seuls éléments liés à une origine purement fiscale, tels que les amortissements dérogatoires ou les provisions réglementées. En conséquence, les autres opérations habituellement constatées en résultat exceptionnel sont, selon leur nature, classées en résultat d'exploitation ou en résultat financier, impactant ainsi désormais le résultat courant.

Règles et Méthodes Comptables

- Par exemple :
 - Les produits de cession d'immobilisations corporelles sont désormais présentés dans les produits d'exploitation sous une nouvelle rubrique « Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles » alors que précédemment ils étaient présentés en produits exceptionnels.
 - Les valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées sont désormais présentées dans les charges d'exploitation alors que précédemment elles étaient présentées en charges exceptionnelles.
 - Les cessions d'immobilisations financières sont désormais présentées dans le résultat financier alors que précédemment elles étaient présentées dans le résultat exceptionnel.
 - La quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice est désormais incluse dans la rubrique « Subvention » au sein des produits d'exploitation alors qu'elle était présentée dans le résultat exceptionnel.
- La suppression de la technique du transfert de charge : les éléments concernés sont désormais déduits des charges d'exploitation concernées et ne sont plus présentés dans la rubrique « Reprises sur amortissements et dépréciations et provisions » comme auparavant. Le résultat d'exploitation n'est pas impacté.
- Une simplification des états financiers et du plan de comptes offrant une structure plus claire adaptée aux besoins actuels des entreprises.

Ce changement de présentation des états financiers n'impacte pas de manière significative la comparabilité des comptes annuels de l'entité.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

Les actifs immobilisés (notamment incorporels et financiers) font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur économique apparaît inférieure à leur valeur nette comptable.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Règles et Méthodes Comptables

- Immobilisations non décomposables :
Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

- Immobilisations décomposables :
Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements	Linéaire	7 à 15 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel et mobilier de bureau	Linéaire	3 à 10 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), au dernier prix d'achat connu. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les éventuels produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de dév eloppement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains	55 000					55 000
	Constructions sur sol propre	150 000					150 000
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	360 118		86 565		13 422	433 262
	Instal., agencement, aménagement div ers	41 339		23 087		3 125	61 301
	Matériel de transport	308 211		55 545		38 000	325 756
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	4 750		1 518		1 162	5 106
	Emballages récupérables et div ers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Av ances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	919 418		166 716		55 708	1 030 425
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières			800			800
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES			800			800
	TOTAL	919 418		167 516		55 708	1 031 225

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de dév eloppement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre			6 479	7 500		13 979
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels			174 923	69 594	12 449	232 068
	Autres Instal., agencement, aménagement div ers			9 292	10 207	3 125	16 375
	Matériel de transport			171 527	48 716	25 756	194 487
	Matériel de bureau, mobilier			3 152	973	1 162	2 963
	Emballages récupérables et div ers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			365 373	136 990	42 491	459 872
	TOTAL			365 373	136 990	42 491	459 872

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse-ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de dév eloppement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt div ers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, div ers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2025
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles					
	Sur immobilisations : corporelles					
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence					
	Sur immobilisations : titres de participation					
	Sur immobilisations : autres immo. financières					
	Sur stocks et en-cours					
	Sur comptes clients	14 858		14 858		
	Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	14 858		14 858		
	TOTAL GENERAL	14 858		14 858		
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation			14 858		
	Dont dotations et reprises : - financières					
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles					

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	800	800	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	371 608	371 608	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	12 385	12 385	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	5 140	5 140	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	257	257	
	Charges constatées d'avance	7 455	7 455	
	TOTAL DES CREANCES	397 644	397 644	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	160 076	63 538	96 539	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	156 455	156 455		
	Personnel et comptes rattachés	106 365	106 365		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	40 136	40 136		
	Impôts sur les bénéfices	3 476	3 476		
	Taxes sur la valeur ajoutée	56 788	56 788		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 878	3 878		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	14 317	14 317		
	Autres dettes	20 148	20 148		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	561 639	465 100	96 539	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	7 447			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	80 079			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	14 317			

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		29 307
Autres créances		29 307
ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	5 140	
INTERÊTS COURUS A RECEVOIR	24 167	

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Charges à payer		113 298
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 179
FOURNIS.FACT.NON PAR	3 179	
Dettes fiscales et sociales		110 119
AUTRES CHARG.PERS.A	106 365	
ETAT AUTRES CH. A PA	1 317	
TAXE APPRENTISSAGE	2 437	

Capital social

	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	400,00	750,0000	300 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	400,00	750,0000	300 000,00

Engagements de crédit-bail

	Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2025
Valeur à la signature du contrat					
Coût d'entrée de l'actif					
Dot. aux amortissements théoriques					
De l'exercice					
Cumulées					
TOTAL					
Valeur nette					
Redevances payées					
De l'exercice			95 060		95 060
Cumulées			225 170		225 170
TOTAL			320 230		320 230
Redevances restant à payer					
à 1 an au plus			94 323		94 323
entre 1 et 5 ans			129 901		129 901
à plus de 5 ans			486		486
TOTAL			224 711		224 711
Prix d'achat résiduel					
à 1 an au plus					
entre 1 et 5 ans					
à plus de 5 ans					
TOTAL					

A & M CARVALHO CONSTRUCTION
Société à responsabilité limitée
au capital de 300 000 euros
Siège social : 730 Avenue de la Libération
46130 BRETENOUX
817 831 548 RCS CAHORS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 199 988,20 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 199 988,20 euros

Au compte « Réserve légale » 9 999,41 euros

Au compte « Autres réserves » 189 988,79 euros

Le compte « Réserve légale » ressort ainsi à 10 399,41 euros et le compte « Autres réserves » ressort à 1 053 647,27 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

AJMDC EMMC